

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SILIVOR

Version:7

Date de révision:21/05/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit:
1. 1. 1. Nom de la préparation: SILIVOR
1. 1. 2. Contient: • fluorure d'hydrogène
1. 1. 3. Formule: mélanges d'acides minéraux et tensioactifs
1. 1. 4. N° code du produit: 400000
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Dissolvant des tartres siliceux (spécial canalisations)
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: Applications Diverses Maintenance chimiques
ZI EST - RUE KEPLER - BP20074
F-62223 ST LAURENT BLANGY
France
Tél: +33 (0)3 21 07 85 76
Courriel: contact@admchygiene.fr
1. 4. Point de contact (nom, département, adresse, tél): GUERRERO
1. 5. Numéro d'appel d'urgence: INRS +33 (1) 45 42 59 59
UFI N°6SSQ-X4DR-510P-F5EC

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Corr. cut. 1A / SGH05 - H314 *
* Tox. aiguë 3 / SGH06 - H301 ** Tox. aiguë 4 / SGH07 - H312 ** Tox. aiguë 4 / SGH07 - H332 *
2. 2. Éléments d'étiquetage:
-   
- Danger
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .
2. 2. 2. Contient: • fluorure d'hydrogène
2. 2. 3. Mention de danger: H301 Toxique en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
2. 2. 4. Prévention: P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
2. 2. 5. Intervention: P301 EN CAS D'INGESTION:
P310a Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.
P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.).
P330 Rincer la bouche.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P312a Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.
P361+P364 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P331 NE PAS faire vomir.
P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
P361 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
P353 Rincer la peau à l'eau / se doucher.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SILIVOR

Version:7

Date de révision:21/05/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

	P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P304 EN CAS D'INHALATION: P340 Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P405 Garder sous clef. P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale
2. 2. 6. Stockage:	
2. 2. 7. Elimination:	
2. 3. Dangers principaux:	Corrosif pour les yeux et la peau Toxique en cas d'ingestion.
2. 4. Autres dangers:	Corrosif pour les métaux

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:	• chlorure d'hydrogène ; acide chlorhydrique - N° Id: 017-002-01-X - N° CE: 231-595-7 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 10 < C ≤ 15 - SGH (Système Général Harmonisé) * SGH07 * STOT un. 3 - H335 * SGH05 * Corr. cut. 1B - H314 Remarques: (Skin Corr. 1B; H314: C ≥ 25% - Skin Irrit. 2; H315: 10% ≤ C < 25% - Eye Irrit. 2; H319: 10% ≤ C < 25% - STOT SE 3; H335: C ≥ 10) - Divers : Valeurs limites d'exposition V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 5 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 8 - V.M.E ppm = 10 - V.M.E mg/m³ = 15 • fluorure d'hydrogène - N° Id: 009-002-00-6 - N° CE: 231-634-8 - N° CAS: 7664-39-3 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C ≤ 4 - SGH (Système Général Harmonisé) * SGH06 * Tox. aiguë 2 - H300 - H310 - H330 * SGH05 * Corr. cut. 1A - H314 - Divers : Valeurs limites d'exposition V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 1,8 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 1,5 - V.M.E ppm = 3 - V.M.E mg/m³ = 2,5 Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.
---	--

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des mesures de premiers secours:	
4. 1. 1. Conseils généraux:	Appeler immédiatement un médecin. Intervenir Rapidement
4. 1. 2. Inhalation:	Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin. Donner de l'oxygène ou faire la respiration artificielle si nécessaire.
4. 1. 3. Contact avec la peau:	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Bien rincer abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes et consulter un médecin.
4. 1. 4. Contact avec les yeux:	Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
4. 1. 5. Ingestion:	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SILIVOR

Version:7

Date de révision:21/05/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

	immédiatement à la clinique ou chez le médecin.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
4. 2. 1. Inhalation:	Très irritant, suffocation, toux Possibilité de complications pulmonaires (inflammation, oedème).
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Provoque de graves brûlures., rougeur, gonflement des tissus
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer de graves brûlures et des dommages irréversibles rougeur larmes irritation
4. 2. 4. Ingestion:	brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures graves lésions des tissus fragiles et un risque de perforation Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Traitement symptomatique

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie, utiliser:: mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO2), sable, eau pulvérisée.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	La possibilité de produire de l'hydrogène (générateur de feu et d'explosion) par corrosion et source de chaleur existe. Acide fort, réagit violemment avec dégagement de chaleur avec les produits basiques. Réaction exothermique avec. Eau.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu
5. 4. Méthode(s) spéciale(s):	Rabattre avec de l'eau pulvérisée.(vapeurs) Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de formation de vapeurs : Rabattre avec de l'eau pulvérisée.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Limiter l'étalement du liquide à la surface si possible à l'aide de barrages flottants. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Grandes quantités: Contenir le produit répandu en grande quantité à l'aide de sable ou de terre. Neutraliser au lait de chaux ou au carbonate de soude et rincer abondamment à l'eau.
6. 4. Référence à d'autres rubriques:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en oeuvre. TOUJOURS ajouter le produit à l'eau lors de dilution/mélange.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SILIVOR

Version:7

Date de révision:21/05/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Empêcher l'absorption d'humidité et la contamination en conservant le récipient bien fermé. Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:	Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.
7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Conserver dans des emballages pourvus de valve de sécurité appropriée. Sol imperméable formant cuvette de rétention.
7. 2. 3. Condition(s) de stockage:	Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles. Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur.
7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	bases fortes, métaux Agents oxydants, matériau inflammable, sulfures
7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	- Les emballages plastiques sont recommandés.(PVC, PE) - verre - acier protégé d'un revêtement
7. 2. 6. Matériaux d'emballage non adaptés:	Eviter les emballages métalliques non protégés.
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Réservé à un usage professionnel

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:
- chlorure d'hydrogène ; acide chlorhydrique :
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 5 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 8 - V.M.E ppm = 10 - V.M.E mg/m³ = 15
 - éthanol; alcool éthylique :
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 1000 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 1900 - V.M.E ppm = 5000 - V.M.E mg/m³ = 9500
 - fluorure d'hydrogène :
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 1,8 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 1,5 - V.M.E ppm = 3 - V.M.E mg/m³ = 2,5

Chlorure d'hydrogène
France VLE(mg/m³) 7,6 mg/m³
France VLE (ppm) 5 ppm

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Contrôles techniques appropriés: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés. Protéger contre les éclaboussures en versant.
8. 2. 3. Protection des yeux: Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.
8. 2. 4. Protection des voies respiratoires: Ne pas inhaler les vapeurs. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
8. 2. 5. Protection des mains: gants en Néoprène ou en caoutchouc naturel.
8. 2. 6. Protection de la peau et du corps: tablier en caoutchouc, bottes.
8. 3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
8. 4. Mesure(s) d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SILIVOR

Version:7

Date de révision:21/05/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Etat physique:	liquide
9. 1. 2. Couleur:	bleu / vert
9. 1. 3. Odeur:	piquante
9. 1. 4. Point de fusion / point de congélation:	Non déterminé.
9. 1. 5. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	78°C à 33°C
9. 1. 6. Inflammabilité:	Aucune donnée spécifique.
9. 1. 7. Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Aucune donnée spécifique.
9. 1. 8. Point d'éclair:	Non applicable.
9. 1. 9. Température d'auto-inflammation:	Non applicable.
9. 1. 10. Température de décomposition:	Aucune donnée spécifique.
9. 1. 11. PH:	1
9. 1. 12. Solubilité:	Soluble
9. 1. 13. Hydrosolubilité:	complètement soluble
9. 1. 14. Liposolubilité:	non déterminé
9. 1. 15. Solubilité aux solvants:	complètement miscible avec: alcools, éthers
9. 1. 16. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Aucune donnée spécifique.
9. 1. 17. Pression de vapeur:	Aucune donnée spécifique.
9. 1. 18. Densité de vapeur relative:	Aucune donnée spécifique.
9. 1. 19. Densité et / ou densité relative:	1069 kg/m³ (20°C)
9. 1. 20. Caractéristiques des particules:	Aucune donnée spécifique.
9. 1. 21. Viscosité cinématique:	1.9 mPa.s (15°C)
9. 1. 22. Masse volumique apparente:	Aucune donnée spécifique.
9. 2. Autres informations:	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	La solution dans l'eau est un acide fort, qui réagit violemment avec les bases et qui est corrosive.
10. 2. Stabilité chimique:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Corrosif pour les métaux. En présence d'humidité, le contact avec certains métaux provoque une libération d'hydrogène. Réagit violemment au contact de: bases fortes ou matériaux alcalins. Dégagement de chlore au contact de l'hypochlorite.
10. 4. Conditions à éviter:	Eviter toute source d'ignition.(chaleur, rayons directs du soleil, températures élevées) Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage.
10. 5. Matières incompatibles:	bases, métaux, oxydants, sulfures Ne pas mélanger avec: eau de javel, bases

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SILIVOR

Version:7

Date de révision:21/05/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

10. 6. Produits de décomposition dangereux: chlore, hydrogène

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:

11. 1. 1. Information(s) générale(s): La description des effets nocifs possibles du mélange se base sur les caractéristiques toxicologiques des différents composants.
11. 1. 2. Toxicité aiguë: Acide Chlorhydrique..%
Administration orale (rat) DL50 700 mg/kg , 31,5%
Administration cutanée (lapin) DL50 5010 mg/kg
Inhalation (rat) CL50 45,6 mg/l
ATE (dermique) 5010 mg/kg de poids corporel
ATE (vapeurs) 45,6 mg/l/4h
ATE (poussières,brouillard) 45,6 mg/l/4h
11. 1. 3. Inhalation: les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis
11. 1. 4. Contact avec la peau: les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis
corrosif pour la peau (lapin)
11. 1. 5. Contact avec les yeux: Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis
corrosif pour les yeux (lapin) Risque de lésions oculaires graves
11. 1. 6. Ingestion: brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures
11. 1. 7. Sensibilisation: Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.
11. 1. 8. Toxicité chronique: les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis
11. 2. Informations sur les autres dangers: ????

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Peut être dangereux pour l'environnement. Le produit ne peut pas se répandre dans les égouts ou eaux superficielles. A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.
12. 2. Persistance et dégradabilité: Non applicable.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Non applicable.
12. 4. Mobilité dans le sol: potentiel de mobilité dans le sol très élevé
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: non applicable
12. 6. Propriétés perturbant le système endocrinien: Aucune donnée spécifique.
12. 7. Autres effets néfastes: Pas d'informations complémentaires disponibles
12. 7. 1. Toxicité aquatique: à fortes concentrations
Daphnie (Daphnia magna) : CE50/24h = 213 mg/l
Poisson (Brachydanio rerio) : CL50/24h = 369 mg/l
12. 8. Information(s) supplémentaire(s): Pas d'informations complémentaires disponibles

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SILIVOR

Version:7

Date de révision:21/05/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Doit être neutralisé avant l'évacuation. Neutraliser au lait de chaux ou au carbonate de soude et rincer abondamment à l'eau. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
13. 2. Emballages contaminés:	Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales. Evacuer comme déchet dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU ou numéro d'identification:	1789
14. 2. 1. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ACIDE CHLORHYDRIQUE
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):	
14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14. 3. 2. Groupe d'emballage:	II
14. 3. 3. Etiquettes ADR/RID:	8
14. 3. 4. Code danger:	80
14. 3. 5. Code de classification et dispositions spéciales:	C1 520
14. 3. 6. Instructions d'emballage:	P001 IBC02
14. 3. 7. Code de restriction en tunnels:	E
14. 4. Voies maritimes (IMDG):	
14. 4. 1. Classe:	8
14. 4. 2. Groupe d'emballage:	II
14. 4. 3. Polluant marin:	non
14. 4. 4. N° FS:	F-A, S-B
14. 4. 5. Etiquette(s) IMDG:	8
14. 4. 6. Instructions d'emballage:	P001
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 5. 1. ICAO/IATA classe:	8
14. 5. 2. Groupe d'emballage:	II
14. 5. 3. Etiquettes ICAO/IATA:	8
14. 5. 4. Avis ou remarques importantes:	Aéronef passager et cargo
14. 6. Dangers pour l'environnement:	non
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	respecter la réglementation en vigueur relative au transport ADR/RID IATA/OACI IMDG
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SILIVOR

Version:7

Date de révision:21/05/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

14. 9. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:

Non applicable.

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

La directive dite <toutes préparations>1999/45/CE et ses adaptations. Le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (règlement (CE) n° 790/2009)

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:

A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):

Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:

H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H300 Mortel en cas d'ingestion.
H310 Mortel par contact cutané.
H330 Mortel par inhalation.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H332 Nocif par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

16. 3. Avis ou remarques importantes:

Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience. Aucune responsabilité ne sera acceptée quoiqu'il arrive, survenant suite à l'utilisation de cette information. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.

16. 4. Restrictions:

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.

16. 5. Historique:

16. 5. 1. Date de la première édition: 23/02/2000

16. 5. 2. Date de la révision précédente: 11/07/2017

16. 5. 3. Date de révision: 21/05/2021

16. 5. 4. Version: 7

16. 5. 5. Révision chapitre(s) n°: 1

16. 6. Réalisé par: Sds